

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2015

Chers Perrotdamois, chères Perrotdamoises,

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui l'état de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour l'année 2015. En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, à titre de mairesse, je vous présente un rapport sur la situation financière de la Ville au cours d'une séance du Conseil au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption. J'en profite pour vous inviter à la séance d'adoption du budget qui aura lieu le 15 décembre prochain.

Vous trouverez ci-après le rapport sur la situation financière, dans lequel je présente les états financiers au 31 décembre 2014 ainsi que le rapport du vérificateur, les réalisations de notre programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017, les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours et les orientations générales du budget pour l'année 2016. J'inclus également un court rapport de la rémunération et des allocations de dépenses accordées aux élus en cours d'année, conformément aux dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

De plus, tel que stipulé à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose la liste de tous les contrats que la Ville a conclus au cours des 12 derniers mois comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

1. États financiers et rapport du vérificateur pour 2014

Depuis 2007, les municipalités et villes doivent se soumettre à de nouvelles exigences comptables et présenter un rapport financier consolidé tenant compte des organismes contrôlés faisant partie de leur périmètre comptable. La Ville participe aux partenariats suivants :

- Conseil intermunicipal de transport La Presqu'Île (CIT)
- Régie de l'eau de l'île Perrot (REIP)
- Régie des équipements de loisir de l'île Perrot (RELIP)

Le rapport financier de l'année 2014 a été adopté le 12 mai 2015. Le rapport du vérificateur externe, préparé par la firme Goudreau Poirier inc., ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au 31 décembre 2014, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

À titre d'élus, notre principal objectif consiste à exercer un contrôle strict des dépenses en respect de la capacité de payer de nos citoyens. En 2014, toutes les décisions et mesures prises par le conseil municipal dans ce contexte ont concrètement permis de dégager un surplus annuel de 225 750 \$ excluant les organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable (non consolidé) et de 338 136 \$ si l'on tient compte des organismes inclus dans le périmètre comptable. La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente donc des états financiers démontrant la santé financière de notre municipalité.

Je vous présente un sommaire des résultats de l'administration municipale que vous retrouverez à l'état des activités financières de fonctionnement :

	Budget 2014	Réel 2014
Revenus	13 472 581 \$	13 356 582 \$
Dépenses de fonctionnement	(12 402 302 \$)	(11 888 595 \$)
Financement	(813 392 \$)	(821 953 \$)
Affectations	(256 887 \$)	(420 284 \$)
Surplus de l'exercice 2014	0 \$	225 750 \$

Par conséquent, le surplus accumulé non consolidé se soldait à 1 716 901 \$ au 31 décembre 2014. De plus, au début de 2015, le fonds de roulement se chiffrait à 509 303 \$ et démontrait un capital engagé de 490 697 \$. La Ville détient aussi d'autres fonds de l'ordre de 852 194 \$. Ces fonds ont été réservés pour le maintien des aqueducs, des parcs et des activités jeunesse ainsi que pour le remboursement de la dette.

Au chapitre des investissements, la Ville a effectué des dépenses d'immobilisations de l'ordre de 2 745 948 \$, ce qui exclut la valeur des propriétés cédées par les entrepreneurs. Les investissements effectués au cours de la dernière année visaient notamment des projets majeurs, tels que l'aménagement du parc des Éperviers, l'entretien des infrastructures (asphaltage, réhabilitation de l'aqueduc) et le maintien des infrastructures de loisir.

2. Programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017

En 2015, nous avons entrepris ou mené à bien des projets d'envergure qui auront un impact majeur sur la qualité de vie des citoyens de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Le plan triennal pour les années 2015-2016-2017 totalise des dépenses d'immobilisations d'environ 9,3 M\$.

Au nombre de ces projets réalisés ou en cours de réalisation, mentionnons notamment :

- La phase finale des travaux d'aménagement du parc des Éperviers;
- Les travaux de réalisation des rues Kay, Pelletier et Hébert (projet de secteur);
- La construction du nouveau chalet du parc des Hirondelles;
- La bonification et l'amélioration de nos infrastructures municipales.

Les projets à venir sont les suivants :

- La construction de votre complexe aquatique dans le cadre de la RELIP;
- La poursuite du programme de mise en valeur du territoire, *Tellement Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Tellement beau!*;
- L'ouverture des rues Madore et Gérald-Godin (projet de dépense de secteur);
- La réalisation des travaux établis dans le plan d'intervention (Programme TECQ).

3. Indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

Le budget 2015 prévoyait des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 13 693 845 \$. Dans le contexte actuel et à la lecture des extrapolations, nous anticipons un surplus pour l'année en cours.

4. Orientations générales du budget pour l'année 2016

Les différents services de la Ville travaillent depuis déjà plusieurs semaines à l'élaboration du budget 2016 en vue de son adoption en décembre. Les objectifs de la prochaine année ont d'abord été fixés, et le temps est maintenant venu de faire des choix afin de respecter le budget et d'éviter une augmentation des impôts fonciers. Notre planification budgétaire doit également tenir compte de l'entrée en vigueur du nouveau rôle triennal d'évaluation le 1^{er} janvier 2016. Puisque ce nouveau rôle d'évaluation entraînera une hausse de la valeur de certaines résidences, nous prévoyons d'abaisser le taux de taxation pour limiter toute augmentation du montant de votre compte de taxe.

Comme nous l'avons annoncé à plusieurs reprises au cours de l'année dernière, nous continuons nos efforts afin de construire d'un complexe aquatique en collaboration avec la Ville de L'Île-Perrot dans le cadre de la Régie des équipements de loisir de l'île Perrot (RELIP). À la fin de la saison estivale, nous avons présenté au gouvernement provincial une demande d'aide financière qui couvrirait 50 % des frais de construction de cette infrastructure. À ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse. Selon la réponse gouvernementale et le montant de l'aide financière accordée, le conseil d'administration de la RELIP devra prendre des décisions quant à l'ampleur du projet. Je peux vous assurer dès maintenant que notre décision d'aller de l'avant ou non tiendra compte des fonds disponibles et surtout de la subvention tant attendue.

Au cours de l'année 2016, certains projets domiciliaires verront également le jour sur notre territoire. En effet, au début de l'automne, le groupe Développements Banlieue-Ouest a entrepris les travaux de construction d'un projet de maisons de ville et de condos, adjacent au supermarché Metro et dont l'accès sera situé sur la rue Forest. Ce projet répond à une demande grandissante de la part de nos citoyens pour des propriétés plus petites et à un coût moins élevé. Je suis confiante de voir les premiers propriétaires s'y installer dès l'été prochain. Au total, 162 nouveaux logements seront construits, 102 maisons de ville et 60 condominiums. Ce projet répond également aux obligations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en matière de densification urbaine. Adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal à la fin de l'année 2011, le PMAD fixe la densité d'occupation dans ce secteur à un minimum de 22 logements à l'hectare.

Suite à l'ouverture des rues Kay, Pelletier et Hébert en 2015, la Ville a émis six permis de construction. Dans ce contexte, nous allons entreprendre, dès le début l'année 2016, les démarches afin de procéder à l'ouverture des rues avoisinantes, à savoir Madore et Gérald-Godin. L'ouverture de ces rues donnera accès à 51 terrains désormais construisibles. Je tiens cependant à rappeler que la planification du développement résidentiel est un enjeu qui est suivi de près par le conseil et qu'une attention particulière est portée à l'intégration architecturale de tout nouveau projet résidentiel dans un secteur déjà construit.

Un autre enjeu important est l'incidence du développement résidentiel sur la circulation automobile. Je tiens à vous assurer que nous redoublons d'effort afin que soient apportées d'importantes améliorations à nos infrastructures routières pour mieux répondre aux besoins des résidents qui quittent l'île le matin et y reviennent le soir. En compagnie de mes confrères de l'île Perrot, nous souhaitons convaincre le gouvernement provincial de l'urgence de remettre le parachèvement de l'autoroute 20 au plan quinquennal d'investissement.

Le Conseil a également à cœur d'assurer un entretien constant de nos infrastructures et des biens de la ville afin d'assurer la pérennité de nos investissements et d'éviter que des travaux majeurs deviennent nécessaires. La réalisation du plan d'intervention au cours des années 2014-2015 nous a permis de fixer les priorités d'entretien de nos réseaux et de nos routes en fonction de leur état. Le calendrier des travaux à effectuer sera établi. Ces travaux seront admissibles à une aide financière en vertu de différents programmes gouvernementaux.

Le Conseil et moi-même travaillons également à l'année deux de notre programme de mise en valeur du territoire, *Tellement Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Tellement beau!* L'édition 2015, bien qu'étant le point de départ, a été un franc succès, et nous comptons poursuivre nos efforts en ce sens. Nous travaillons présentement à l'élaboration de la thématique 2016 et nous sommes impatients de vous l'annoncer et de vous convier chez nos différents partenaires afin de découvrir NDIP sous toutes ses formes et tous ses attraits.

Nous sommes également impatients de vous présenter les nouvelles activités qui seront offertes afin de profiter de notre superbe territoire. Nous vous avons concocté une gamme d'activités qui plaira à tous les citoyens de NDIP. L'inauguration du parc des Éperviers pendant la Semaine de la famille au mois de mai prochain lancera les activités estivales. Vous serez conviés à toutes ses activités où il nous fera plaisir d'échanger avec vous.

Nous travaillons de façon étroite avec le personnel administratif de la ville afin de vous présenter un budget qui répond à vos attentes et nous nous engageons encore pour l'année 2016 à gérer votre argent avec rigueur et transparence. J'en profite pour vous inviter à participer à notre séance du conseil le deuxième mardi de chaque mois. À notre plus grand bonheur, de plus en plus de citoyens y assistent, posent des questions et nous font part de leurs préoccupations. La participation active des citoyens informés à la vie démocratique est une excellente nouvelle, et nous vous encourageons à y prendre part en grand nombre.

5. Rémunération des membres du conseil municipal

Pour l'année 2015, la mairesse reçoit une rémunération annuelle de 39 551 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 15 975 \$. Chacun des conseillers reçoit une rémunération annuelle de 13 257 \$ et une allocation de dépenses de 6 628 \$.

La mairesse a reçu également de la MRC une rémunération de 149 \$ pour chaque séance publique.

Les élus siégeant à la Régie de l'eau de l'île Perrot (REIP) reçoivent 100 \$ et une allocation de dépenses de 50 \$ par séance.

Le conseiller siégeant au CIT recevait une rémunération de 75 \$ par séance et, depuis le 1^{er} octobre, il reçoit 150 \$ par séance.

Une rémunération est versée aux membres du Comité consultatif d'urbanisme. Le président reçoit 75 \$ par séance.

6. Contrats municipaux

Je dépose en annexe de ce rapport la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a octroyés depuis les 12 derniers mois, de même que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

Je termine mon rapport en réaffirmant mon « désir » à améliorer notre qualité de vie. J'ai appris énormément depuis une année et demeure persuadée qu'avec le conseil en place, nous avons tous les outils pour assurer la saine gestion de notre belle municipalité.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du conseil municipal, les directeurs des services municipaux ainsi que tous les employés de leur support et de leur engagement. Nous avons une équipe extraordinaire en poste à la Ville, je vous invite à prendre le temps de reconnaître leur travail quand vous les croisez!

Votre conseil et moi-même demeurons à l'écoute de vos suggestions et projets mobilisateurs pour les citoyens.

Danie Deschênes, mairesse

ANNEXE 1**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT****LISTE DE CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$****DU 1er NOVEMBRE 2014 AU 31 OCTOBRE 2015**

Fournisseur	Description	Total
9256-4350 QUÉBEC INC. (SE2i)	Luminaires - rues Kay, Pelletier et Hébert	31 844
A1 LIGNES JAUNES	Lignage de rues	35 644
AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT	Contribution - immobilisations	115 533
ALI CONSTRUCTION INC.	Pavage et construction d'un trottoir	246 013
ASSOCIATION HOCKEY MINEUR ÎLE PERROT - AHMIP	Subvention à l'inscription	25 472
BFL CANADA RISQUES ET ASSURANCES INC.	Assurance	96 200
BIOGÉNIE, UNE DIVISION DE ENGLOBE CORP.	Vidanges des boues	342 400
CDGU INGÉNIERIE URBAINE	Frais ingénierie - construction du parc des Éperviers	196 287
CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA	Rabais à l'inscription et utilisation des installations	58 193
CIT LA PRESQU'ÎLE	Transport en commun	476 389
COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS	Subvention	28 304
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)	Contribution obligatoire	187 750
CONNEX QUÉBEC INC	Équipement et installation d'un système téléphonique	41 933
CONSTRUCTION JACQUES THÉORÊT INC.	Construction du parc des Éperviers	2 762 668
DUNTON RAINVILLE, AVOCATS	Dossiers juridiques	88 683
ÉDITIONS VAUDREUIL INC	Achat de livres	34 458
EXCAVATION PIERRE DAOUST LTÉE	Pierre/sable/roche	36 819
HYDRO-QUÉBEC	Électricité	306 495
IMAGINEO	Jeux d'eau au parc des éperviers	78 207
INTER CLÔTURES JERMAR INC.	Clôture - parc des Éperviers	38 998
JOURNAL PREMIÈRE ÉDITION	Avis publics	31 142
KELLY SANI-VAC INC.	Inspection des conduites d'égout	41 120
LES EXCAVATIONS GILBERT THÉORET INC	Construction des rues Kay, Pelletier et Hébert	1 194 752
LES POMPES JP	Réparation de pompes	31 187
MRC DE VAUDREUIL SOULANGES	Quote-part	703 318
MAXXUM GESTION D'ACTIFS	Plan d'intervention	29 910
PAVAGES THÉORET INC. (LES)	Piste cyclable St-Joseph Sud	90 924
PAYSAGISTE SUBURBAN LANDSCAPING	Coupe de gazon	26 521

PELOUSE SANTÉ	Entretien des terrains sportifs	31 048
PG SOLUTIONS	Contrat - entretien du logiciel de gestion	31 183
PRODUIT PÉTROLIER PIERRE LÉGER INC.	Essence	67 228
REGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT	Fourniture en eau potable	1 009 207
ROXBORO EXCAVATION INC.	Déneigement	404 796
SERVICES MATREC INC. - DIVISION COLLECTE MUNICIPALE	Collecte, transport et élimination des matières résiduelles	481 500
TRANSPORT SOLEIL INC.	Transport adapté	45 390
VILLE DE L'ÎLE-PERROT	Service de sécurité incendie et de premier répondant	599 323
VILLE DE PINCOURT	Traitement des eaux usées	124 570
WSP CANADA INC.	Frais d'ingénierie - rues Kay, Pelletier et Hébert	45 377
Grand total		5 108 392

ANNEXE 2**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT****LISTE DES CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ POUR UN MÊME FOURNISSEUR****DU 1er NOVEMBRE 2014 AU 31 OCTOBRE 2015**

Fournisseur	Description	Total
BLACK & MCDONALD LTÉE		31 273
	Changement du condenseur	6 157
	Maintenance et programme d'entretien	6 560
	Réparations diverses	18 556
GROUPE ABS INC.		30 822
	Contrôle des matériaux - Rues Kay, Pelletier et Hébert	4 892
	Contrôle qualitatif des matériaux - parc des Éperviers	12 855
	Échantillonnage environnemental - rampe de mise à l'eau	3 044
	Étude géotechnique - parc des Éperviers	6 194
	Test sur enrobé bitumineux - pavage boul. Perrot	2 046
	Vérification étanchéité du lac du parc des Éperviers	1 792
MELOCHE INC.		29 953
	Asphalte chaude et béton	9 836
	Intersections - rues Rivelaine et Reine de prés, rues Rhapsodie et des Roseaux	20 117
SYNCHRO-GENE M.B. INC.		46 550
	Entretien de génératrice	3 654
	Location de génératrice	18 988
	Remplacement de génératrice - station de pompage #8	23 908
KELLY SANI-VAC INC.		32 743
	Dégel d'entrées de service	3 985
	Location de toilettes chimiques	7 176
	Nettoyage de la frayère à brochet	5 050
	Nettoyage des puisards	16 531
CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA		9 526
	Locations de salle	4 961
	Subvention	4 565
VILLE DE L'ÎLE-PERROT		15 422
	Gestion des eaux usées	15 422
Grand total		196 288